

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne du 23 au 29 août 1965

Entrée en fonctions

Mongolie

- M. Bat-otschirin Dasceren, deuxième secrétaire.
- M. Handyn Gombo, attaché.
- M. Jumshagin Ajusch, conseiller commercial.

Pakistan

- Son Excellence M. S. K. Dehlavi, ambassadeur.

Pologne

- M. Zygmunt Orłowski, deuxième secrétaire.

Cessation des fonctions

Argentine

- M. Arturo A. Iglesias Echegaray, premier secrétaire.

Canada

- M. Bernard Horth, deuxième secrétaire (commercial).

Iran

- Son Excellence M. Djamchid Gharib, ambassadeur.

Japon

- M. Tsukasa Abe, attaché.

URSS

- M. Viatcheslav M. Semenov, premier secrétaire.
- M. Alexei P. Sterlikov, deuxième secrétaire.

**Exécution de la loi du 15 décembre 1961
concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des
Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales**

A partir du 9 septembre 1965, les nom, nom abrégé et sigle publiés ci-après de la Banque des Règlements Internationaux seront protégés conformément à la loi susmentionnée (RO 1962, 461).

a. Son nom :

Banque des Règlements Internationaux (en français),
Bank für Internationalen Zahlungsausgleich (en allemand),
Banca dei Regolamenti Internazionali (en italien),
Bank for International Settlements (en anglais);

b. Son nom abrégé: INTERBANK (en anglais);

c. Son sigle:

BRI (en français et en italien),
BIZ (en allemand),
BIS (en anglais).

Berne, le 6 septembre 1965.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1965
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.09.1965
Date	
Data	
Seite	1074-1075
Page	
Pagina	
Ref. No	10 097 835

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.